



## **RAPPORT D'ACTIVITE 2025**

### **PRERAC NEURODEV**

### **HAUTS-DE-FRANCE**

**PLATEFORME REGIONALE D'EXPERTISE,  
DE RESSOURCES, D'ACCOMPAGNEMENT  
ET DE COORDINATION**

## PREAMBULE

*L'évolution des réseaux régionaux a été rendue obligatoire par la Loi n° 2019-774 du 24 juillet 2019 relative à l'organisation de la transformation du système de santé.*

*La LOTSS a mis fin aux bases juridiques des ex-réseaux dont les réseaux de santé régionaux et a proposé aux ARS qu'elles conduisent les évolutions nécessaires pour les inclure au système de santé selon les spécificités locales.*

*Les PRERAC (Plateformes Régionales d'Expertise, de Ressources, d'Accompagnement et de Coordination) ont donc vocation à décliner la politique régionale de santé dans leur champ d'activité. Vu le code de la santé publique, et notamment ses articles L.1435-8 à L.1435-11, les Plateformes Régionales d'Expertise, de Ressources, d'Accompagnement et de Coordination font l'objet d'un suivi et d'une évaluation.*

*A cet effet, les objectifs stratégiques et opérationnels sont déterminés sur la base d'un rapport d'activité et pourront être modifiés au besoin selon les orientations issues de la révision du Projet Régional de Santé (PRS) et suite à la révision du Schéma Régional de Santé (SRS).*

*La PRERAC transmet à l'ARS, au plus tard le 1er mars de chaque année, un rapport d'activité et d'évaluation, arrêté au 31 décembre de l'année précédente, dans lequel elle s'attache à montrer la réalité de son fonctionnement. Ce rapport précise les résultats obtenus au regard des objectifs fixés entre la PRERAC et l'ARS.*

*L'état récapitulatif des dépenses pluriannuelles et le compte-rendu financier seront transmis chaque année et selon l'échéancier ci-dessous ; ce document est à transmettre à l'ARS :*

- *En avril : l'état récapitulatif de l'année N-1 : le compte rendu financier*
- *En septembre : l'état récapitulatif réalisé du 1er janvier au 31 juillet et l'état récapitulatif prévisionnel du 1er août au 31 décembre N.*

## SOMMAIRE

### Introduction

1. Identité, positionnement et périmètre d'intervention	P4
2. NeurodeV : un acteur opérationnel de la Stratégie Nationale TND et du Projet Régional de Santé	P6
3. Activité 2025 : une réponse croissante à la complexité des situations	P11
4. L'expertise neuropédiatrique et neuropsychologique au service des parcours	P16
5. La formation : un levier stratégique de transformation régionale	P17
6. La communication : information et lisibilité pour les familles	P21
7. Enjeux transversaux : ressources humaines et budgétaires	P22

### Conclusion

### Annexes

## 1. Identité, positionnement et périmètre d'intervention

NeurodeV Hauts-de-France  
Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale (GCSMS)  
Adresse : 1, boulevard du Professeur Jules Leclercq  
Centre Paul Boulanger  
59000 Lille

Porteur de la PRERAC NeurodeV N° 960 310 548

### Administratrice :

Pr Sylvie NGUYEN  
Tél. : 03 20 97 97 91  
E-mail : sylvie.nguyenthetch@chu-lille.fr

### Administrateur-Adjoint :

Nom : Pr Patrick BERQUIN  
E-mail : berquin.patrick@chu-amiens.fr

### Directrice (personne à contacter) :

Nom : LETOMBE  
Prénom : Isabelle  
E-mail : iletombe@neurodev.fr

Zone géographique couverte par NeurodeV en référence au découpage territorial de l'ARS : Région Hauts-de-France

**Domaine d'intervention** : Enfants et adolescents avec troubles du neurodéveloppement complexes

*La PRERAC NeurodeV intervient dans le domaine des troubles du neurodéveloppement rendus **complexes** par la présence simultanée d'une multitude de facteurs, médicaux, psychosociaux, culturels, environnementaux et/ou économiques qui sont susceptibles de perturber ou de remettre en cause la prise en charge d'un enfant ou d'un adolescent, voire d'aggraver son état de **santé** et/ou d'entraîner un handicap.*

- ✓ *Elle intervient en appui aux professionnels et structures de 1ère et 2ème ligne (Plateformes de Coordination et d'Orientation, ...) en apportant des ressources expertes en neuropédiatrie et neuropsychologie.*
- ✓ *Elle intervient en subsidiarité des Dispositifs d'Appui à la Coordination sur la thématique des troubles du neurodéveloppement pour aider les familles à identifier les ressources qu'elles peuvent solliciter*
- ✓ *Son implantation territoriale forte grâce aux coordinatrices locales lui permet de regrouper autour du patient les professionnels de proximité. Sa dimension régionale lui permet de répondre sur l'ensemble des Hauts de France à partir d'un numéro d'appel unique et d'une équipe de coordination régionale.*
- ✓ *Elle participe à la coordination des parcours de soins en partenariat avec les dispositifs existants.*
- ✓ *Elle exerce son rôle d'animation territoriale par l'organisation de comités de suivi locaux (CSL).*

*Elle a un rôle d'information, de communication, de sensibilisation sur les TND complexes à destination des professionnels et du grand public.*

## INTRODUCTION

En 2025, la PRERAC NeurodeV confirme son rôle structurant dans l'organisation régionale du parcours des enfants et adolescents qui présentent **des troubles du neurodéveloppement complexes**.

Plateforme unique au niveau national, NeurodeV assure des missions d'orientation, de facilitation d'accès aux soins, d'accompagnement des familles et des professionnels, tout en s'inscrivant pleinement dans le paysage de santé actuel - en appui des PCO dans le cadre de la démarche diagnostique complexe et en subsidiarité des DAC pour aider les familles à identifier les ressources qu'elles peuvent solliciter.

Créée en 2007, la singularité de NeurodeV réside dans son positionnement « **à côté et aux côtés** » **de la structuration professionnelle de niveau 1, 2 et 3**. Elle ne se substitue pas aux dispositifs de droit commun, mais agit en complémentarité, en soutien et en subsidiarité, afin de sécuriser les parcours les plus complexes et de guider les familles dans la compréhension et l'appropriation du parcours de santé de leur enfant.

Par ailleurs, la plateforme s'inscrit pleinement dans les orientations de la Stratégie Nationale 2023-2027 pour les troubles du neurodéveloppement ainsi que dans le Projet Régional de Santé, car en coordonnant les parcours aux côtés des plateformes et dispositifs, elle apporte **un appui spécifique aux parcours rendus complexes** par la multiplicité des facteurs médicaux, psycho-sociaux et environnementaux.

NeurodeV joue également un rôle central d'appui ou d'éclairage sur les diagnostics auprès des médecins de la région Hauts-de-France lorsque les enfants et/ou adolescents sont **en rupture totale de parcours**, en attente d'une prise en charge ou encore d'une notification MDPH, d'un accompagnement ou d'un rendez-vous en troisième ligne d'expertise. Cet appui contribue à sécuriser les démarches diagnostiques via les réunions de concertation pluridisciplinaires, à prioriser les investigations et à fluidifier l'adressage vers les niveaux de recours adaptés.

Dans cette logique de fluidité des parcours, NeurodeV a contribué à la création et au développement d'Hôpitaux de Jour dédiés aux troubles des apprentissages complexes sur certains territoires des Hauts-de-France.

Par ailleurs, la plateforme développe une démarche volontariste de montée en compétences des professionnels intervenant dans le parcours de soin TND, grâce à son organisme de formation régional. Cette dynamique favorise l'harmonisation des pratiques, le partage d'une culture commune du parcours, le renforcement des coopérations interprofessionnelles à l'échelle des Hauts-de-France. Son positionnement est un enjeu majeur quant à l'inclusion scolaire, car NeurodeV est à la croisée des chemins.

Enfin, son action s'inscrit dans une approche globale du parcours de vie. A travers l'animation territoriale et l'organisation des Comités de Suivi Locaux, la plateforme contribue à éclairer l'ensemble des acteurs qui gravissent autour du parcours de santé TND, tout en renforçant les coopérations et tout en permettant de mieux articuler parcours de vie, parcours de soin, parcours scolaire et parcours spécialisé.

## 2. NeurodeV : un acteur opérationnel de la Stratégie Nationale TND et du Projet Régional de Santé

### La Plateforme régionale contribue à la Stratégie Nationale TND 2023–2027

NeurodeV participe à cet objectif national en :

- ✓ Communiquant sur le repérage et le diagnostic précoce, via la coordination territoriale et son appui aux professionnels (médecins, équipes éducatives, sanitaires et médico-sociales)
- ✓ Accompagnant les parcours de soins complexes en lien avec les dispositifs nationaux comme les Plateformes de Coordination et d'Orientation (PCO) ou les Dispositifs d'Appui à la Coordination (DAC).

### NeurodeV s'inscrit dans les priorités du Projet Régional de Santé Hauts-de-France

- ✓ Elle facilite la **coordination des acteurs de santé** (professionnels médicaux, médico-sociaux, libéraux, de l'Education Nationale etc.) autour des enfants et adolescents avec TND complexes, afin d'améliorer le **parcours diagnostique et de soins**.
- Cette coordination s'aligne avec la **feuille de route régionale** de l'Agence Régionale de Santé Hauts-de-France, qui vise à renforcer le repérage précoce, fluidifier les parcours et soutenir l'accompagnement tout au long de la vie des personnes concernées.

→ [coordination des parcours complexes](#) :

Un point d'entrée régional : NeurodeV dispose d'un numéro de téléphone unique, véritable porte d'entrée dans le parcours complexe. Les sollicitations sont régulées par l'assistante de direction polyvalente, garantissant une première analyse qualitative des demandes.

Selon le niveau de complexité, les situations sont :

- orientées vers les acteurs de première ou deuxième ligne (médecins, PCO, professionnels libéraux, dispositifs existants...)
- confiées à une coordinatrice locale pour un accompagnement approfondi
- présentées en réunion de concertation pluridisciplinaire (RCP) pour les situations les plus complexes.

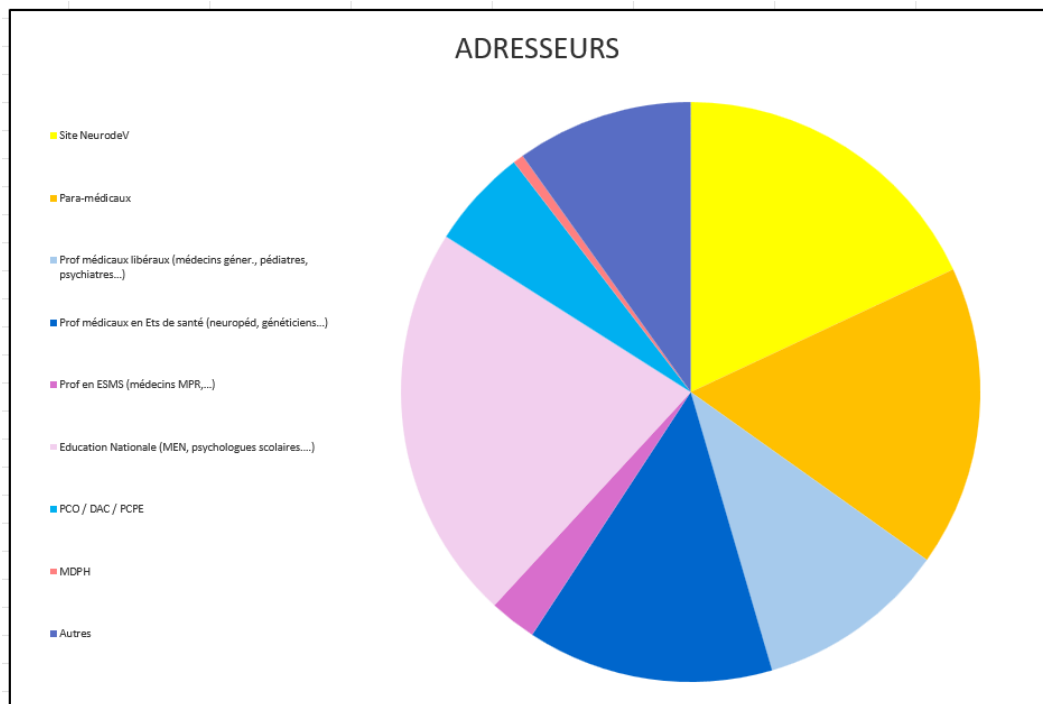


NeurodeV n'intervient jamais en substitution des dispositifs de droit commun, mais en appui ciblé sur les situations de rupture ou de complexité.

**1989** appels ont été répertoriés pour l'année 2025

L'assistante de direction polyvalente a par ailleurs réorienté **310 appels**.

Le nombre des appels est en constante évolution, renforcé par ailleurs par la mission de réorientation de la plateforme, via les Plateformes de Coordination et d'Orientation notamment.



Comme en 2024, on constate une augmentation des appels des professionnels de l'Education Nationale mais également des appels répertoriés via le site internet de NeurodeV, ce qui conforte une nouvelle fois les missions de facilitation d'accès au soin, d'accompagnement des familles et des professionnels. On constate aussi une augmentation des appels des professionnels médicaux et paramédicaux, interpellant NeurodeV directement via le numéro de téléphone unique.

#### → L'équité territoriale

Une couverture territoriale complète et structurée en faveur du parcours de santé des enfants et adolescents qui présentent un trouble du neurodéveloppement : NeurodeV intervient sur **19 zones** territoriales, correspondant aux découpages opérationnels de l'Agence Régionale de Santé. Chaque zone bénéficie d'une coordinatrice locale, mise à disposition par un établissement ou service médico-social (ESMS) ou encore un centre hospitalier (CHG).

Cette organisation permet un accès équitable à la plateforme régionale sur tous les territoires, une connaissance fine des ressources locales, une coordination de proximité, au plus près des familles et des professionnels.

Cette proximité permet également d'être en appui des professionnels libéraux, en ce qui concerne notamment l'adressage des situations soit vers les PCO via le médecin de première ligne, soit vers d'autres possibilités en fonction de l'âge de l'enfant. NeurodeV a su développer une expertise du parcours depuis sa création, ce qui facilite la fluidité des prises en charge et accompagnements.

Les coordinatrices locales représentent 2.9 ETP, répartis sur les territoires. Elles s'appuient sur :

- 20 établissements hébergeurs
- 21 animateurs de zone bénévoles, issus majoritairement des directions d'ESMS.

ZONES HDF	ETP Coordinatrices locales	ASSOCIATION DE L'ETABLISSEMENT HEBERGEUR	ASSOCIATION DE L'ANIMATEUR DE ZONE
Zone de Lens/Hénin/Carvin (1CSL)	0.2 ETP	APEI de Lens	APEI d'Hénin-Carvin
Zone de Maubeuge(1CSL)	0.1 ETP	LADAPT de Maubeuge	APEI de Maubeuge
Zone de Montreuil/Saint- Omer(2CSL)	0.2 ETP	Association Cazin- Perrochaud/APEI de Saint-Omer	Association Cazin- Perrochaud/APEI de Saint-Omer
Zone de Saint-Pol-sur- Ternoise(1CSL)	0.1 ETP	ASRL	Les PEP62
Zone de Valenciennes(1CSL)	0.1 ETP	APEI du Valenciennois	APF France handicap
Zone d'Arras(1CSL)	0.1 ETP	Les PEP 62	Les PEP 62
Zone de Béthune(1CSL)	0.2 ETP	APEI Les Papillons Blancs de Béthune	Les PEP 62
Zone de Boulogne(1CSL)	0.2 ETP	Les PEP 62	Les PEP 62
Zone de Cambrai(1CSL)	0.2 ETP	LADAPT	Les Papillons Blancs du Cambrésis
Zone de Douai(1CSL)	0.1 ETP	APEI du Douaisis	APF France handicap
Zone de Calais/Dunkerque(1CSL)	0.2 ETP	La Vie Active	AFEJI
Zone d'Hazebrouck(1CSL)	0.2 ETP	Les Papillons blancs d'Hazebrouck et environs	Les Papillons Blancs d'Hazebrouck et environs
Zone de Lille/Roubaix/Tourcoing(1CSL)	0.2 ETP	APF France handicap	GAPAS
Zone d'Amiens/Abbeville(1CSL)	0.1 ETP	La Croix Rouge Française	Les PEP80 APF France handicap
Zone de Beauvais/Clermont(1CSL)	0.2 ETP	CHG de Beauvais (CAMSP)	APF France handicap
Zone de Compiègne/Creil(1CSL)	0.2 ETP	La Nouvelle Forge	La Nouvelle Forge
Zone de Laon(1CSL)	0.1 ETP	Groupe EPHESE	APEI des 2 Vallées
Zone de Saint- Quentin/Hirson(1CSL)	0.1 ETP	CHG de Saint-Quentin	A.E.I Tergnier
Zone de Soissons/Château- Thierry(1CSL)	0.1 ETP	APEI Les Papillons Blancs de Soissons	APEI des 2 Vallées
19 zones 20 CSL	2.9 ETP	20 établs hébergent les coord. Locales mises à disposition	21 animateurs de zone bénévoles

→ Continuité des parcours enfants–adolescents

En conclusion, de par son positionnement régional, l'accompagnement proposé par NeurodeV vise à :

- être en appui des professionnels des différentes lignes d'intervention
- sécuriser les parcours
- réduire les ruptures et les errances diagnostiques en réévaluant la situation de l'enfant (troubles associés/majorés)
- prioriser les examens et consultations spécialisées en cas de **rupture de parcours**
- soutenir les familles dans un contexte souvent marqué par l'épuisement et la complexité administrative.

En 2025, ce sont **1025 situations complexes** qui ont été accompagnées, mobilisant **1148 professionnels partenaires** à l'échelle régionale.

- ✓ **575** professionnels de terrain se sont coordonnés autour d'un dossier complexe et **573** professionnels ont adhéré à NeurodeV

→ **Articulation sanitaire / médico-sociale / scolaire**

Les coopérations territoriales et régionales forment un "réseau vivant" car nos actions reposent sur des coopérations opérationnelles fortes par l'organisation des Comités de Suivi Locaux, réunissant les acteurs de la santé, de la petite enfance, les élus locaux, les directions du secteur médico-social, les professionnels libéraux, l'Education Nationale, les plateformes et dispositifs ainsi que les associations de familles sur l'ensemble des territoires de la région.

Les CSL permettent :

- ✓ de partager les orientations nationales et régionales
- ✓ **de clarifier les modalités d'adressage des enfants, des patients**
- ✓ de renforcer l'interconnaissance entre acteurs
- ✓ de fluidifier les coopérations sur les territoires

En éclairant les professionnels sur les rôles et missions de chacun, nous contribuons à rendre les parcours plus lisibles et plus cohérents, au bénéfice des familles.

→ **Ces derniers mois, l'articulation s'est renforcée avec l'Education nationale, en faveur de l'inclusion scolaire**

Les actions menées auprès de ces professionnels EN :

- ✓ renforcer la compréhension des troubles du neurodéveloppement
- ✓ soutenir les démarches d'inclusion scolaire.

→ Cette articulation santé-éducation-médico-social constitue un facteur clé de sécurisation des parcours et de prévention des ruptures.

→ **En 2025, 622 participations aux Comités de Suivi Locaux NeurodeV** à l'échelle régionale : 27 CSL en 2025, organisés par l'animateur de zone, la coordinatrice locale et la direction NeurodeV.

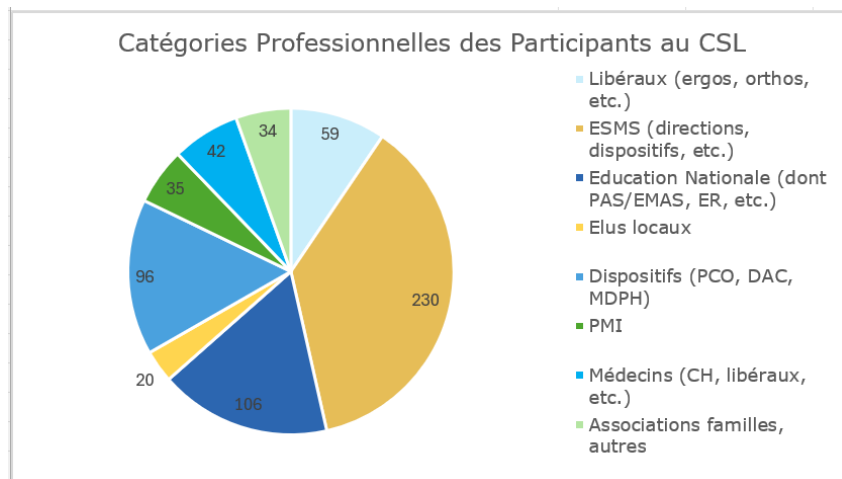
Le fonctionnement de NeurodeV repose par ailleurs sur d'autres coopérations :

- ✓ les centres hospitaliers universitaires (CHU) et généraux (CHG)
- ✓ les Plateformes de Coordination et d'Orientation
- ✓ les Dispositifs d'Appui à la Coordination
- ✓ l'Education Nationale
- ✓ les MDPH
- ✓ les centres experts régionaux (CRTLA, CRMR, CRA etc.)
- ✓ les hôpitaux de jour et structures spécialisées
- ✓ les CPTS

✓ les CLS

Ces coopérations facilitent la fluidité des parcours et permettent des réponses ajustées aux besoins des enfants et de leurs familles.

Les liens renforcent également l'accès à l'expertise de troisième ligne par un meilleur adressage des patients et contribuent à une meilleure articulation entre soins, diagnostic et accompagnement mais aussi un véritable soutien au parcours de vie.



On constate la participation toujours plus importante des professionnels libéraux, des ESMS, de l'Education Nationale.

Par ailleurs, en 2025 la Direction a assuré plus d'une centaine de temps partenariaux, incluant les Comités de Suivi Locaux :

- Rendez-vous dans les CHG : HDJ, coordination de soins, mise en lien avec les coordinatrices locales (Cambrai etc.)
- CHU : JLNP
- Réunion CRTLA Amiens
- RDV filière Déficience
- RDV CHG Lens
- Forum Handicap Roubaix
- RDV Vitalliance
- Rencontre UDAPEI 62
- RDV Neurodys PACA
- RDV PAS St Quentin
- Rencontre CHU de Lille : formation de formateurs
- Intervention EN Beuvrages
- Rencontre Eurasanté
- Conseils pédagogiques OF
- Réunions animateurs de zone, coordinatrices locales
- CPTS Noyon, Béthune, Bruay, Val de Lys
- Rendez-vous avec les centres experts
- Réunions CIA/MDPH 59/62
- Rendez-vous Directions Médico-Sociales
- Rendez-vous autour de projets associatifs/NeurodeV
- Réunions EMOA, FNRS, DAC...
- Points avec les neuropédiatres selon territoires
- Réunions START (clôture des semaines de sensibilisation TND START)
- 27 CSL NeurodeV
- COPIL/AG CREAI

- COPIL/AG ARP
- COPIL/AG FNRS
- COPIL/AG ADRAC
- Journée nationale DYS
- Rendez-vous Hôpital Saint-Vincent
- Rendez-vous Education Nationale
- Réunion LADAPT Cambrai
- Intervention Institut d'ergothérapie Loos
- Intervention Institut Vancauwenberghe
- COPIL/AG PCO
- Rendez-vous PAS Bavay
- RDV Avenir Dysphasie 59 62
- Groupes de travail Agence Régionale de Santé
- RDV CPAM du Hainaut
- Intervention CNFPT Lille
- RDV DAC Compiègne
- Réunion URPS
- RDV CAMSP Fouquières-les-Béthune, Auchel

NeurodeV se réunit également en comité de pilotage afin d'arbitrer les décisions :

En 2025, trois comités de pilotage. L'assemblée générale s'est réunie une fois selon les statuts du GCSMS.

Comité de Pilotage 03/03/2025

Comité de Pilotage 20/05/2025

Assemblée générale 23/06/2025

Comité de Pilotage 22/09/2025

### 3. Activité 2025 : une réponse croissante face à la complexité des situations

→ Évolution de l'activité et hausse des sollicitations

<b>Evolution de l'activité sur 5 ans</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>
Consultations neuropédiatriques	6	8	10	9	10
Bilans neuropsychologiques	205	197	144	138	145
Accompagnement en file active	743	850	821	869	1025
RCP dossiers complexes TND/autres pathologies neurologiques	83	139	142	113	80 RCP+54 dossiers MDPH/3 <sup>ième</sup> ligne

→ Les consultations neuropédiatriques font suite aux réunions de concertation pluridisciplinaire (RCP) et interviennent lorsque l'enfant est en rupture totale de parcours et/ou en attente d'une orientation scolaire ou institutionnelle ; la clinique permet alors d'étayer le diagnostic pour un

jeune ayant des troubles majorés. NeurodeV n'étant pas un centre de troisième ligne d'expertise, ces consultations **demeurent exceptionnelles**.

- Le nombre de bilans neuropsychologiques est en hausse : démarrage de l'HDJ au SMR de LADAPT de Cambrai.
- On constate une hausse de près de 18 % de l'activité des coordinatrices locales sur les différentes zones.
- Le nombre de dossiers qui passent en RCP au niveau régional est en baisse, cela se justifie par le départ du Dr TRAUFLER au 31/01/2025 et à l'arrivée progressive du Dr BOURGOIS au 01/02/2025 (0.05 ETP jusqu'au 31/10/2025 puis 0.20 ETP à compter du 01/11/2025)

### Activité par zone

ZONES HDF	ETP		Commentaires/comparaison 2024
	Coordinatrices locales	Activité par zone	
Zone de Lens/Hénin/Carvin	0.2 ETP	<b>91</b>	Activité +++/ coordinatrice en diff. face à la charge de travail/liste d'attente +++
Zone de Maubeuge	0.1 ETP	74	Activité en hausse avec malgré tout un passage de 0.2 à 0.1 ETP (diff. recrutement sur secteur)
Zone de Montreuil/Saint-Omer	0.2 ETP	45	Activité stable
Zone de Saint-Pol-sur-Ternoise	0.1 ETP	13	Activité en baisse/maillage partenarial complexe
Zone de Valenciennes	0.1 ETP	37	Activité en hausse
Zone d'Arras	0.1 ETP	<b>111</b>	Activité en hausse +++ /se justifie par interpellation PCO/CHG +++
Zone de Béthune	0.2 ETP	85	Activité stable
Zone de Boulogne	0.2 ETP	50	Activité stable/nouvelle coordinatrice
Zone de Cambrai	0.2 ETP	50	Activité en légère baisse/arrêts coordinatrice.
Zone de Douai	0.1 ETP	36	Activité en hausse P/r 2024
Zone de Calais/Dunkerque	0.2 ETP	55	Activité stable
Zone d'Hazebrouck	0.2 ETP	62	Activité +++ pour 0.1 ETP, dc passage à 0.2 ETP en 2025

Zone de Lille/Roubaix/Tourcoing Coordinatrice locale + sollicitations directes coord. régionale pour cette zone	0.2 ETP	<b>190</b>	Activité ++++ Augmentation des sollicitations directes urgentes CHU, CHG, ESMS...
Zone d'Amiens/Abbeville	0.1 ETP	15	Activité en légère baisse
Zone de Beauvais/Clermont	0.2 ETP	43	Activité en légère baisse
Zone de Compiègne/Creil	0.2 ETP	18	Re-questionnement du temps de coordination trop élevé/partenariats en cours mais orientation des enfants hors région.
Zone de Laon	0.1 ETP	15	Activité en baisse
Zone de Saint-Quentin/Hirson	0.1 ETP	14	Activité stable
Zone de Soissons/Château-Thierry	0.1 ETP	21	Activité en baisse/nouvelle coord. en cours d'année
<b>TOTAL</b>	<b>2.9 ETP</b>	<b>1025</b> dossiers complexes	Activité globale en hausse avec une activité plus élevée dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais, impactant également la charge de travail de la coordinatrice régionale (qui accompagne les coord. locales)

→ Les zones de Lille-Roubaix-Tourcoing/Lens-Hénin-Carvin/Arras ont une activité en nette augmentation par rapport à 2024.

→ Pour les départements de la Somme, de l'Oise et de l'Aisne, on constate une activité plus faible.

L'activité élevée sur certains territoires s'explique en partie par les indicateurs socio-économiques, la densité de population ou encore une ressource médicale faible.

Quelques indicateurs sur les 1025 enfants accompagnés par les coordinatrices locales :

Aide à la démarche diagnostique	914 (dont bilans neuropsychologiques)
Coordination vers un professionnel de santé	303
Coordination vers les Etablissements et Services Médico-Sociaux	23
Coordination pour des aménagements pédagogiques	160

→ Une situation pouvant nécessiter plusieurs actions.

On constate une augmentation de la coordination vers les professionnels de santé.

- ✓ **87 familles** ont été reçues en 2025, dans le cadre des permanences des coordinatrices locales. Ce chiffre est en augmentation, la priorité étant fréquemment donnée aux familles socialement défavorisées.
- ✓ Après avoir procédé à la préadmission, le délai moyen de réponse aux familles est d'environ **51 jours**. Les délais restent stables au regard du nombre d'ETP et des permanences hebdomadaires.
- ✓ La durée moyenne de l'accompagnement des enfants/adolescents a légèrement baissé : **358 jours**. Cela se justifie par une stabilité des ressources humaines (coordinatrices locales). Il faut néanmoins mentionner que l'activité est plus élevée sur les territoires où la désertification médicale est importante et les indicateurs sociaux économiques défavorables.

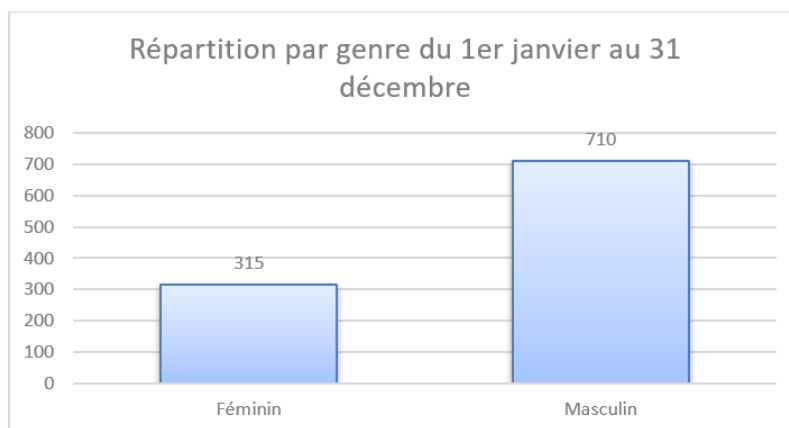
#### Nombre de Projets Personnalisés de Santé :

Le PPS est le document qui synthétise le parcours de soins. Il est élaboré avec les professionnels intervenant auprès des enfants/adolescents. Il est révisé régulièrement au cours de l'accompagnement par NeurodeV.

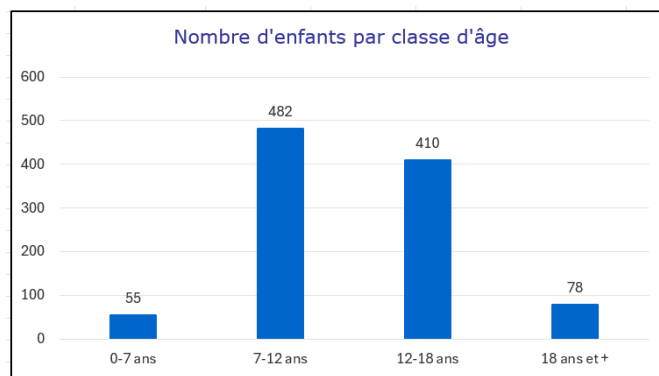
- ✓ **529** enfants/adolescents ont bénéficié d'un PPS grâce à l'accompagnement de NeurodeV
- ✓ **354** enfants/adolescents sont sortis définitivement de la plateforme, après PPS.

Les coordinatrices clôturent le dossier après avoir veillé à la réponse médicale (diagnostic) mais aussi après avoir orienté correctement l'enfant et sa famille.

#### → Profils des enfants et adolescents accompagnés



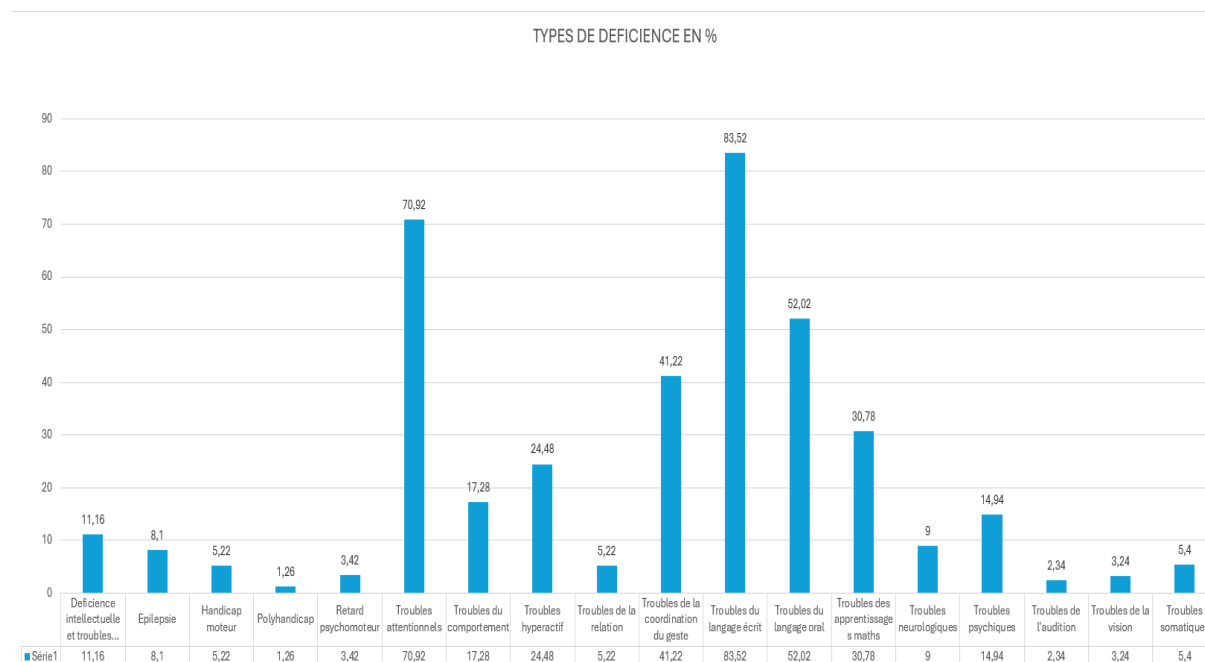
Près de la moitié des enfants/adolescents accompagnés sont de sexe masculin. Nous n'avons pas d'explication à ce sujet.



Comme en 2024, on constate une diminution du nombre d'enfants sur la tranche d'âge 0/6 ans, ce qui correspond à l'efficacité des PCO 0/6 ans et une nette augmentation pour la tranche d'âge 7/18 ans, intervenant principalement pour les 7/12 ans uniquement s'il y a rupture de parcours, en coordination avec les PCO. En fonction de la sollicitation, nous répondons au parcours des jeunes adultes, le nombre de dossiers par ailleurs augmenté.

### Types de déficience en 2025

(A noter dans le schéma ci-dessus qu'un enfant peut avoir plusieurs troubles, le total excède donc 100%)



Les types de déficience ont été retravaillés par l'équipe en charge de l'évaluation des dossiers en RCP afin d'obtenir une analyse plus poussée. On constate une augmentation du nombre d'enfants avec troubles des apprentissages, du langage oral et écrit, de l'attention et paradoxalement une baisse du nombre d'enfants avec troubles du comportement par rapport à 2024. On peut peut-être expliquer cette baisse par l'inclusion scolaire, appuyée par le positionnement progressif des EMAS et des PAS car l'enquête régionale NeurodeV avait mis en évidence les troubles du comportement via la scolarisation : ce qui est plutôt une excellente nouvelle ! Les EMAS et bientôt les PAS tendront à mieux comprendre et réguler ces troubles.

→ Les réunions de concertation pluridisciplinaires (RCP)

L'évaluation des dossiers et l'organisation nord et sud des RCP sont **sous la responsabilité de la coordinatrice régionale**, puis dans un second temps les neuropédiatres valident la présentation du dossier en RCP.

L'étude des situations complexes par le/la neuropédiatre, la coordinatrice régionale, la neuropsychologue et les coordinatrices locales qui accompagnent la situation de l'enfant/adolescent et de sa famille, permet de réduire significativement les délais de la démarche diagnostique. Elle garantit une bonne orientation de l'enfant et de fait, facilite sa prise en charge/son accompagnement par les partenaires.

**80 dossiers** ont été présentés lors des Réunions de Concertation Pluridisciplinaire au niveau régional :

- ✓ 7 RCP pour le nord de la région pour 59 dossiers.
- ✓ 4 RCP pour le sud de la région pour 21 dossiers.

Réunions spécifiques auxquelles assiste la coordinatrice régionale :

- ✓ Réunions avec la MDPH 59 « Equipe de niveau 2 Neuropédiatrie » :
- **10** dossiers en équipe pluridisciplinaire d'évaluation (EPE)
- **34** dossiers avec la correspondante MDPH

Supervision et suivi des dossiers (hors RCP) par la coordinatrice régionale avec les coordinatrices locales

→ **245** évaluations et guidances « parcours » : dossiers des coordinatrices

→ **6** accueil et formation de nouvelles coordinatrices

La coordinatrice régionale a aussi des missions d'accompagnement des 19 coordinatrices locales.

On note également une collaboration en transversalité pour répondre aux parcours de soins complexes : avec la neuropédiatrie du CHU de Lille et d'Amiens, le CRMR, les CRTLA, le CRA Nord-Pas-de-Calais et Picardie

- Des points ponctuels non quantifiés entre la coordinatrice régionale et le service de neuropédiatrie/ Centre de Référence des Maladies Rares (CRMR) :

*Faciliter le parcours de santé de l'enfant ou du jeune - enfant diagnostiqué ou en cours de diagnostic pour lequel la prise en charge sur la zone d'habitation n'est pas effective ou complète : impossibilité de la famille à faire des démarches auprès du/des libéraux - de la structure - de la MDPH / dossier en attente ou non dans une structure ou encore sans retour : délai de prise en charge / partenariat sur la zone pour débloquer une situation...*

- Les réunions entre la coordinatrice régionale et les Centres de Référence des Troubles du Langage et des Apprentissages (CRTLA de Lille et d'Amiens) :

*Demande de consultation aux CRTLA (via la demande du neuropédiatre NeurodeV) : transmission des éléments et information sur la situation de l'enfant, récupération des dossiers d'enfants vus au CRTLA mais pour qui l'accompagnement est bloqué ou à compléter sur la zone.*

- ✓ **10** dossiers traités avec le médecin du CRTLA

- Les réunions entre la coordinatrice régionale et les Centres Ressources Autisme (CRA) :

*Echanges sur des dossiers d'enfants au parcours très complexe nécessitant un regard croisé neuropédiatrie/pédopsychiatrie.*

- ✓ **14** dossiers lors des RCP Nord CRA/CHU/CRTLA/NeurodeV

#### 4. L'expertise neuropédiatrique et neuropsychologique au service des parcours

##### → Consultations

10 consultations neuropédiatriques ont été effectuées à Lille, du fait du degré de complexité des dossiers (à caractère exceptionnel, NeurodeV n'étant pas un centre de troisième ligne, ces consultations viennent en réponse à des situations de rupture de parcours de vie, de soin, spécialisé ou scolaire)

##### → Des bilans neuropsychologiques et HDJ pour **une structuration de l'offre régionale**

**145 bilans** neuropsychologiques réalisés pour l'ensemble de la région dont **131** en gestion libre.

- ✓ CHG de Boulogne : 19 bilans
- ✓ CHG de Dunkerque : 20 bilans.
- ✓ CHG Armentières : 41 bilans.
- ✓ CHG Maubeuge : 41 bilans
- ✓ SMR LADAPT Cambrai : 10 bilans

##### Bilans neuropsychologiques au siège :

- ✓ Nord de la région : 13 bilans
  - ✓ Sud de la région : 1 bilan réalisé au CAMSP de Beauvais car difficulté de recrutement d'une psychologue CHU Amiens/NeurodeV
- **14** bilans neuropsychologiques ont été effectués par les neuropsychologues de NeurodeV sur prescription des neuropédiatres dans le cadre des réunions de concertation pluridisciplinaire (RCP) et/ou à la demande de partenaires extérieurs après évaluation du dossier (Education Nationale, ESMS, CHG etc.)

#### 5. La formation : un levier stratégique de transformation régionale

L'organisme de formation NeurodeV facilite la montée en compétences des professionnels de terrain, harmonise les pratiques et développe une culture commune du parcours TND. Il fait aujourd'hui des propositions aux parents dans le but de les soutenir, de développer leur empowerment et de faciliter leur compréhension des troubles du neurodéveloppement mais aussi celle du parcours de santé.

##### 1. Observatoire 2025

- Nombre de personnes formées : **977 apprenants**
- Nombre d'heures de formation stagiaires : **7719 heures stagiaires**
- Nombre de sessions en 2025 : **30 sessions de formation**
- Une qualité des formations évaluée par les stagiaires à **9/10** en 2025
- Nombre de formateurs : **26 formateurs**



8.4/10 - C'est le résultat donné au questionnaire d'impact par les stagiaires ayant suivi une formation chez NeurodeV

Les stagiaires ayant participé à la formation "**Penser une compensation du trouble spécifique du langage écrit**" ont évalué leur satisfaction à **9.3/10** à la sortie de la formation.

**Impact de la formation (à 2 mois) : 85 %** des stagiaires estiment que la formation a amélioré leur efficacité notamment sur l'utilisation des outils et des logiciels de compensation.

**78 %** des stagiaires ayant participé à la formation "**TND : Comprendre les situations complexes et la démarche diagnostique**" estiment avoir mis en pratique les connaissances acquises lors de la formation.



On note **une évolution constante depuis 2022 avec une augmentation de 130 % des sessions de formation mises en place.**

## 2. La formation 2025 en quelques données

En 2025, **977 apprenants** ont été formés par l'organisme de formation NeurodeV, soit une nette augmentation par rapport à 2024 (**468 apprenants**).

On compte **30 sessions** autour de **20 programmes de formation** :

- Troubles du neurodéveloppement (TND) : Présentation générale
- Troubles du neurodéveloppement : pour aller plus loin - Comprendre les situations complexes et la démarche diagnostique
- Comprendre la notion d'Intelligence et savoir analyser des bilans psychométriques
- Les troubles en mathématiques : démarche diagnostique et analyse de cas pratiques
- Les troubles du neurodéveloppement : repérage, dépistage, évaluation et accompagnement
- Le graphisme dans tous ses états
- Troubles d'apprentissages : regards croisés en neuropédiatrie et pédopsychiatrie
- Lecture et analyse d'un compte-rendu de bilan orthophonique
- Trouble déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité
- Troubles spécifiques du langage écrit : approches actuelles
- Reconnaître et prendre en charge une crise d'épilepsie
- HPI : la particularité des troubles d'apprentissage
- Penser une compensation du trouble spécifique du langage écrit
- Evaluation et la prise en charge des troubles de déglutition chez la personne en situation de handicap complexe
- Evaluer et faciliter la communication des personnes en situation de handicap complexe
- Troubles du neurodéveloppement et aménagement pédagogique
- NeurodeV ressources Parents
- Comprendre et accompagner les personnes en situation de handicap complexe et leurs familles
- Loi 2005-102 : 20 ans d'accompagnement vers une société inclusive
- De l'évaluation clinique et fonctionnelle à l'accompagnement des enfants présentant un trouble déficit d'attention avec ou sans hyperactivité : quels outils intégrer à notre pratique pour développer les capacités d'auto-régulation des enfants ?

Pour 2027, on observe encore une augmentation des sessions de formation en intra. Les établissements qui ont sollicité NeurodeV en 2026 posent la nécessité de développer leurs compétences en équipe autour des différentes thématiques : le déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité, le travail collaboratif pluridisciplinaire de l'équipe autour des enfants avec des troubles du neurodéveloppement, autour des enfants polyhandicapés, d'une connaissance plus approfondie sur les troubles neurodéveloppementaux, sur les aménagements pédagogiques à envisager, ... Soucieux de nous adapter aux attentes spécifiques des établissements partenaires, nous avons construit de nombreuses formations sur mesure, toujours en lien avec le déploiement de la stratégie nationale TND 2023-2027 et les recommandations de la Haute Autorité de Santé.

### Zoom sur le Webinaire NeurodeV ressources parents

Nous avons mis en place 2 webinaires ressources parents en 2025 sur les idées reçues autour des Dys et des aménagements pédagogiques possibles pour les enfants avec des besoins spécifiques. Ce sont plus de **300 parents** qui ont participé à ces webinaires.

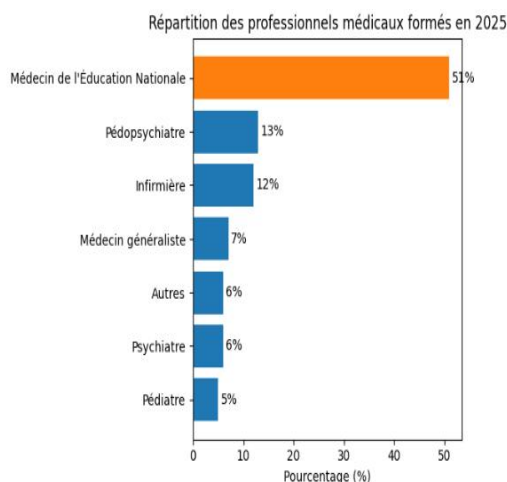


- **Le profil des publics formés**

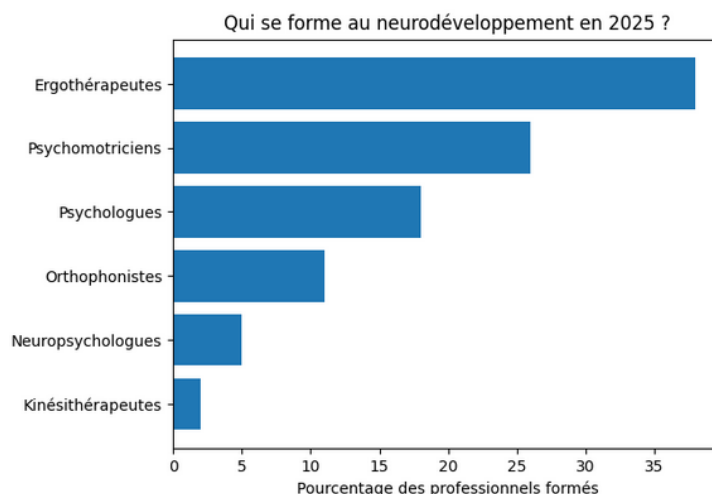
Comme en 2025, on constate une hétérogénéité des profils des stagiaires. Sur les **977 personnes formées** cette année, nous avons **environ 35 % de professionnels médicaux, 37 % des psychologues et rééducateurs et 28 % de professionnels d'ESMS** (autres que les professionnels médicaux et paramédicaux).

### Répartition des professionnels médicaux formés en 2025 : une forte prédominance des médecins de l'Éducation Nationale

Les médecins de l'Éducation Nationale ont été nombreux à se former en 2025 grâce au partenariat avec les Académies de l'Éducation Nationale de Lille et d'Amiens, les PCO sur les Hauts-de-France et les établissements et services médico-sociaux.



La part des psychologues et rééducateurs formés a également augmenté par rapport à 2024. Les ergothérapeutes et psychomotriciens représentent près des deux tiers des professionnels formés en 2025.



La plus grande hétérogénéité des profils des apprenants est directement liée aux formations dispensées au sein même des établissements médico-sociaux.

- **Une offre de formation au plus proche des besoins et en adéquation avec la Stratégie Nationale TND**

Une offre de formation qui évolue encore en 2025 :

- **Formations sur mesure en partenariat** avec PCO/Education Nationale sur *les TND et aménagements*, avec les ESMS sur *l'accompagnement des personnes en situation de handicap complexe et leurs familles, de l'évaluation clinique et fonctionnelle à l'accompagnement des enfants présentant un trouble déficit d'attention avec ou sans hyperactivité...*
- Proposition de formation autour de 4 grands domaines :

**1. La compréhension des troubles** (compréhension du fonctionnement neurologique normal de l'enfant, le repérage, l'évaluation, le diagnostic et l'accompagnement, ...)

**2. Des compétences métiers, comprendre, partager et penser la prise en charge** (compréhension des parcours des enfants avec TND, prise en soin de l'enfant vulnérable en orthophonie et en kinésithérapie, TND et MDPH : rôle du médecin généraliste, l'Ecole inclusive, aménagements et outils pédagogiques)

**3. La compréhension et le diagnostic de chaque trouble** (TDAH, particularités du TDAH et de sa prise en charge lors de la transition de l'adolescence à l'âge adulte, ...)

**4. Le partenariat en santé, le partenariat parental** (mise en place d'un programme d'entraînement aux habilités parentales, la mise en place d'un partenariat en ergothérapie, en orthophonie assuré par la Direction : intervention auprès des futurs professionnels (parcours TND/photo de la région avec les postes et territoires en tension/vision d'un travail pluridisciplinaire avec les ESMS/CHG etc.)

- **Webinaires de sensibilisation dédiés aux parents** (idées reçues sur les Dys, les aménagements sur le TDAH) – Mise en lien avec les associations de parents.

### **Zoom sur les journées lilloises de neuropédiatrie des 17, 18 et 19 novembre 2025**

- NeurodeV est organisateur du congrès depuis de nombreuses années. Les Journées Lilloises de Neuropédiatrie permettent à la fois de partager des connaissances mais aussi de développer l'interconnaissance. Ces journées lilloises ont été construites avec le Centre de Référence constitutif des Déficiences Intellectuelles de causes rares de la filière Défiscience, du Centre de Référence du Trouble du Langage et des Apprentissages (CRTLA) et du service de neuropédiatrie : pour échanger sur les dernières avancées dans le domaine médical. Cette année encore les Journées Lilloises de Neuropédiatrie ont été un grand succès, avec **près de 600**

**participants** autour de 3 sujets : **Les troubles du développement intellectuel : approche diagnostic, les troubles du langage écrit : actualités et perspectives ainsi que les urgences en neuropédiatrie.**

- **Perspectives 2026**

- **Développement de l'offre de formation autour de l'accompagnement et de l'inclusivité des élèves/ étudiants avec TND** (partenariat engagé avec les écoles du CHU, prise en charge pratique autour des troubles) **autour de l'accompagnement des équipes, de l'autodétermination et participation.**
- **Développement d'une offre de formation dédiée aux familles/parents** (conférence, compréhension des TND, mise en place pratique d'aide aux apprentissages, formation-action l'expertise partagée dans l'accompagnement de l'enfant avec trouble d'apprentissage, etc...)

## 6. La communication : information et lisibilité pour les familles

### Le site internet

#### Quelques statistiques :

En 2025, le site comptabilise **19 900 visites**. Depuis 2023, l'augmentation des consultations du site est évaluée à 10% chaque année.

#### Sur ces 19900 visites :

Graphique des dernières visites



+ Moteurs de recherche	58 % 11 212	29 096
Entrées directes	37,5 % 7 244	15 260
+ Sites web	2,2 % 432	1 083
+ Réseaux sociaux	1,9 % 364	571
+ Campagnes	0,2 % 44	76
+ Assistants IA	0,1 % 23	47


On constate que les entrées directes ont doublé, que les personnes sont passées trois fois plus par les moteurs de recherche cette année. Les parents sont souvent « perdus » dans le parcours de santé, ils recherchent donc une consultation neuropédiatrique et sollicitent NeurodeV. Ce qui est paradoxalement une bonne nouvelle car après avoir fait l'anamnèse du parcours de soin avec eux, nous pouvons soit réorienter vers les PCO, vers un libéral sur le secteur de domiciliation de l'enfant, soit vers NeurodeV quand la situation est complexe.

### La newsletter

Une newsletter est publiée toutes les six semaines aujourd'hui car nous n'avons pas de personnel dédié.

3745 personnes inscrites à la newsletter

**À la Une**



**JLNP 2025 I**  
Publié le 28 novembre 2025  
[Lire la suite](#)

**Nos formations**

**Se former pour acquérir l'expérience de demain !**  
Retrouvez toutes les formations que nous proposons pour vous aider à toujours mieux accompagner vos publics.  
[Accédez au catalogue de formation 2025](#)

**Nos actualités**

**A destination des pédiatres : éclairage neuropédiatrique I**  
L'application Omnicost est une solution de télé-expertise et de e-RCP à destination des professionnels de...  
[Lire la suite](#)

**Guide guidance parentale 2025**  
[Lire la suite](#)

**A destination des médecins des EMS S et des MDPH : éclairage neuropédiatrique I**  
Neurodev propose aux médecins des EMS S et des MDPH l'éclairage neuropédiatrique du Dr Béatrice BOURGOIS...  
[Lire la suite](#)

Toute l'équipe Neurodev vous souhaite de belles fêtes de fin d'année !  
Nous vous retrouvons le lundi 06 janvier 2025 !  
[Lire la suite](#)



[Voir toutes nos actualités](#)

**Offres d'emploi**

**PSYCHOLOGUE COMPORTEMENTALIS TE**  
IME CAMPUS  
[Lire la suite](#)

**0.1 ETP Médecin spécialiste (Neuro-pédiatre, Pédiopsychiatre ou Pédiatre) (HF) en CDI**  
SESSO de TIBETA  
[Lire la suite](#)

**Orthophoniste CHU Lille**  
CHU de Lille  
[Lire la suite](#)

[www.neurodev.fr](http://www.neurodev.fr)  
UN NUMÉRO UNIQUE  
03 20 87 87 81

## 7. Enjeux transversaux : ressources humaines et budgétaires

### Resources Humaines

FONCTION	ETP CPOM FIR	ETP REEL 2025	Commentaires
Direction	1	1	
Neuropédiatres	0.35	0.26	Départ/arrivée neuropédiatre : augmentation progressive du temps de travail entre 2025 et 2026
Assistante de direction polyvalente et Comptable/RH	2	1.75	Poste comptable vacant jusqu'au 31-03-25/recrutement 01/04/2025
Neuropsychologues (hors HDJ)	0.96	0.67	Mise en place HDJ Cambrai Neuropsychologue Amiens en recrutement depuis début 2025

Coordinatrice Régionale Hauts-de-France	1	1	
Responsable de formation ( <i>fonds dédiés</i> )	1	1	
Coordinatrices locales sous convention	2.9	2.9	
TOTAL	9.21 ETP	8.58 ETP	

La PRERAC compte 8.58 ETP en 2025. Cela s'explique par les commentaires mentionnés ci-dessus.

#### Absentéisme des salariés en 2025

- Direction : 11 jours maladie non pro
- Coord régionale : 3 jours maladie non pro
- Responsable de formation : 8 jours maladie non pro
- Neuropsych : 27 jours congés maternité + maladie non pro
- Neuropsych : 27 jours maladie non pro (DC)

#### Les temps de formation de l'équipe en 2025

L'ensemble des coordinatrices locales a pu bénéficier en 2025 de temps de formation lors des regroupements annuels :

- Présentation générale des TND par le Dr BOURGOIS
- Présentation de cas cliniques
- Evaluation et mise à jour des outils
- Démarche Qualité
- Groupe d'analyse des pratiques professionnelles

Les coordinatrices locales bénéficient de deux formations par an au catalogue NeurodeV.

Cette année, seules 3 salariées ont bénéficié d'une formation professionnelle

- La gestion du contrat : CCD ou CDI
- Dépression chez l'enfant ou l'adolescent
- Développer son potentiel grâce aux neurosciences

#### **Conclusion**

Dans un contexte régional marqué par une augmentation des troubles du neurodéveloppement, une tension sur les ressources médicales et parfois une complexification des parcours, la PRERAC NeurodeV Hauts-de-France occupe une place singulière et structurante.

Par son positionnement régional, NeurodeV agit en **complémentarité stratégique** : en aval ou en appui, lorsque les situations dépassent les capacités de réponse des dispositifs de droit commun. Cette fonction de régulation, de clarification et de sécurisation des parcours constitue un **facteur de fluidité pour**

**l'ensemble du système régional, tout en se positionnant en coordination avec les professionnels des trois niveaux d'intervention.**

NeurodeV joue un rôle essentiel de **tiers de confiance**, tant pour les professionnels que pour les familles. Pour ces dernières, souvent démunies face à la multiplicité des dispositifs, la plateforme apporte lisibilité, continuité et compréhension du parcours de soin. Pour les acteurs du territoire, elle facilite l'adressage, priorise les situations complexes et favorise une mobilisation coordonnée des ressources existantes, en coordination avec les différents niveaux d'intervention.

Au-delà de l'accompagnement individuel, NeurodeV contribue activement à la **mise en œuvre opérationnelle des politiques publiques**, en portant les orientations des financeurs au plus près des territoires. L'animation des réseaux locaux, le soutien aux dynamiques partenariales, la structuration des HDJ et le développement d'une offre de formation ambitieuse participent pleinement à la transformation de l'offre médico-sociale, à l'école inclusive et à l'articulation des parcours : sanitaire, médico-social et scolaire.

En fédérant les acteurs, en outillant les professionnels et en guidant les familles, NeurodeV agit comme un **levier régional de changement**, au service de la cohérence et de l'efficacité du parcours TND en Hauts-de-France.

Sa présence constitue non pas une redondance, mais une **garantie de continuité, d'équité territoriale et de qualité des parcours**, en parfaite cohérence avec les ambitions portées par l'Agence Régionale de Santé.

## RECAPITULATIF



# NEURODEV HAUTS-DE-FRANCE

Isabelle LETOMBE  
Directrice



01 LA PLATEFORME RÉGIONALE D'EXPERTISE, DE RESSOURCES, D'ACCOMPAGNEMENT ET DE COORDINATION (PRERAC)



### Missions Interventions Complémentarité

**Missions**

- Orienter et faciliter l'accès aux soins pour les enfants présentant des situations complexes de troubles du neurodéveloppement.
- Accompagner les familles et les professionnels dans la compréhension et la structuration du parcours de santé.
- Sécuriser les parcours complexes, en apportant un appui expert lorsque les dispositifs de droit commun atteignent leurs limites.

**Interventions**

- En appui des PCO, dans le cadre des démarches diagnostiques complexes
- En subsidiarité des DAC, pour aider les familles à identifier et mobiliser les ressources adaptées à leur situation.


**Complémentarité**


- Ne se substitue ni aux professionnels de premier recours, ni aux dispositifs existants.
- Agit « à côté et aux côtés » des organisations de niveaux 1, 2 et 3
- En soutien, en coordination et en recours, lorsque la situation le nécessite

Neurodev est un appui expert régional, mobilisable pour les situations complexes, afin de guider les familles et soutenir les professionnels, sans se substituer aux parcours habituels

# INTERVENTION DE LA PRERAC

**19 coordinatrices locales réparties sur 32 territoires (0.1 et 0.2 ETP)**






**Cheminement :**

- 01 Réception des appels.  
L'assistante de direction recueille les 1ères infos et oriente la famille après anamnèse du parcours de santé
- 02 Création du dossier dans le SI Neurodev, transmis à la coordinatrice locale de la zone d'habitation du jeune
- 03 La coordinatrice locale contacte le(s) parent(s) ou le professionnel

Permanence téléphonique hebdomadaire (1/2 à 1 journée par semaine), prise de rdv dans l'établissement de permanence ou exceptionnellement au domicile.

# POUR QUI? COMMENT?

## 01



### Pour qui?

Les enfants avec Troubles du NeuroDéveloppement (TND) sévères et complexes.

Les enfants et les adolescents avec pathologies neurologiques et difficultés développementales.

### Adressage

Les enfants et adolescents « passés à travers les mailles du filet » et qui ont compensé.

Les enfants qui ont entre 7 et 12 ans, en rupture totale de parcours, ne pouvant accéder à la PCO pour une démarche diagnostique.

Après 12 ans : sans diagnostic ou un diagnostic a été posé précocement mais majoration des troubles+++.

### Moyens

Réunion de Concertation Pluridisciplinaire 1X/mois avec le Dr Bourgois à Lille Pr Berquin à Amiens (coordinatrice régionale + neuropsychologue + coordinatrices locales en visioconférence).

Partenariat avec l'ESS de pédiatrie, l'URPS : Mise en place d'un projet Neurodev : «Eclairage neuropédiatrique dans le cadre d'une démarche diagnostique TND (hors TSA)» via l'application Omnidoc afin de soutenir les pédiatres dans la pose du diagnostic.

«Eclairage neuropédiatrique» à destination des médecins des Etablissements et Services Médico-Sociaux et des médecins des MDPH (hors TSA).

**Appui de proximité aux familles** via des coordinatrices locales

**Facilitation des bilans complexes** (notamment troubles des apprentissages) par la mise à disposition de temps de neuropsychologue dans certains centres hospitaliers

**Organisation de concertations pluridisciplinaires** pour les situations complexes

**Animation de Comités de Suivi Locaux :**  
Partage des orientations régionales et nationales,  
Clarification des modalités d'adressage,  
Renforcement de l'interconnaissance des acteurs,  
Amélioration de la coopération territoriale

**Déploiement d'actions de formation** à destination des professionnels et des familles

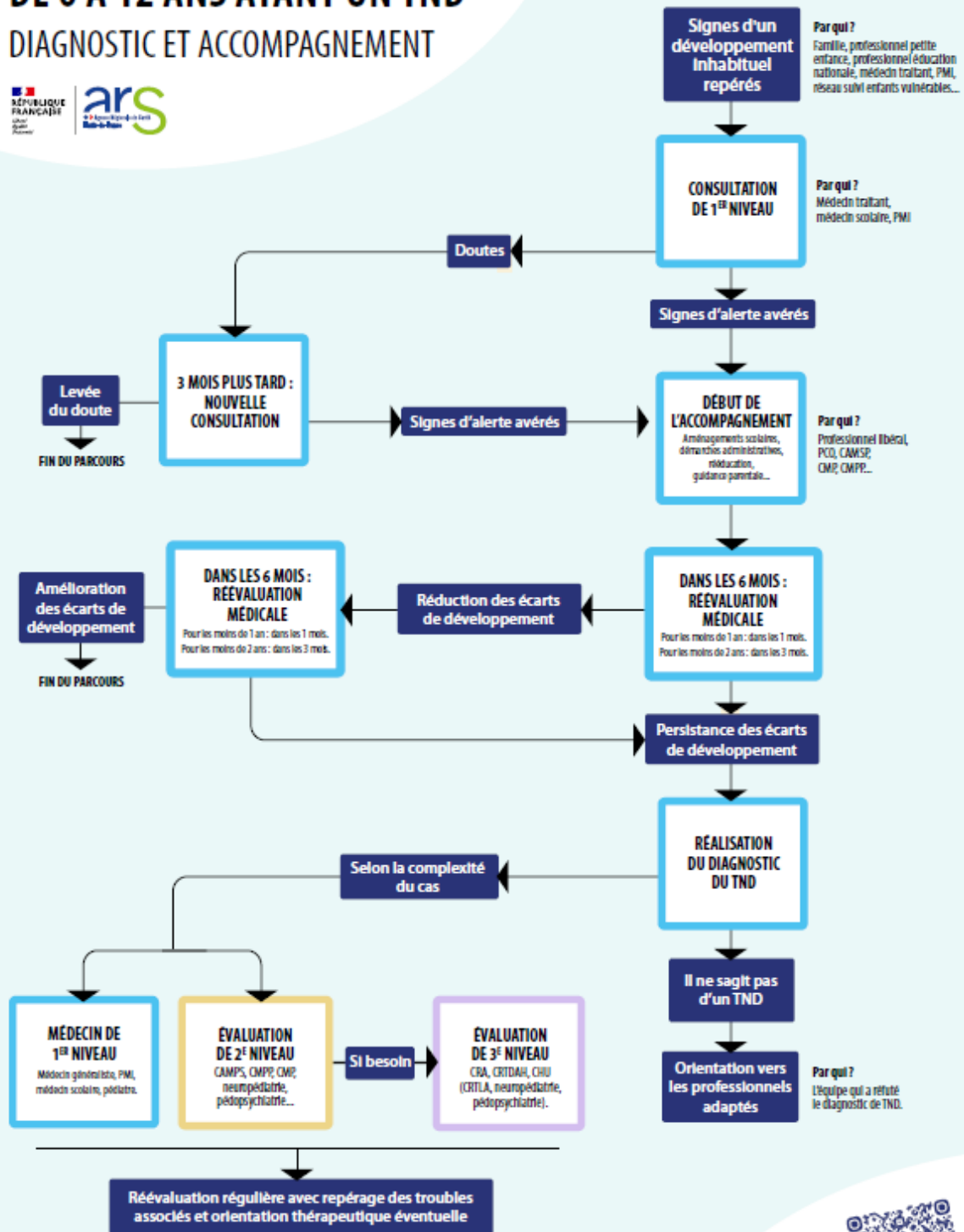
**NEURODEV,  
C'EST AUSSI :**

**Informier – Sensibiliser – Former**

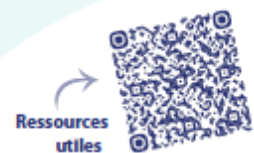
Organisme de formation certifié (DataDock / Qualiopi), éligible FIFPL et DPC  
Formations sur mesure pour les professionnels de santé et le médico-social  
Diffusion d'une newsletter sur l'actualité régionale et nationale des TND

# LE PARCOURS DES ENFANTS DE 0 À 12 ANS AYANT UN TND

## DIAGNOSTIC ET ACCOMPAGNEMENT



La Plateforme Régionale d'Expertise, de Ressources, d'Accompagnement et de Coordination (PREAC) NeuroDev HDF facilite et fluidifie le parcours, en coordination avec les professionnels de ces 3 niveaux.



## CONCERT EXCEPTIONNEL



*« Parce qu'inclure, c'est aussi faire rayonner les troubles du neurodéveloppement dans tous les milieux, NeurodeV s'engage à créer des passerelles vers le milieu artistique. Merci à nos partenaires et sponsors qui ont organisé l'événement exceptionnel « Unlimited Sax » au profit de NeurodeV au Théâtre Sébastopol et par l'occasion, qui rendent possible la mise en œuvre d'un projet de mallette pédagogique dématérialisée afin de faciliter les expériences culturelles des enfants qui présentent des troubles du neurodéveloppement »*



## INDICATEURS DE SUIVI

Indicateurs de suivi et d'évaluation	Page	Indicateurs de suivi et d'évaluation	Page
<p>Nombre d'appels à la PRERAC</p> <p>Nombre de patients suivi (file active)</p> <p>Durée moyenne de la prise en charge du patient</p>	<p>1989+ 310 appels réorientation/</p> <p>1025 patients suivis/358 jours</p>	<p>Nombre de CSL</p> <p>Nombre de participants au CSL</p> <p>Nombre de journées, groupes de travail, séminaires etc</p>	<p>31 CSL</p> <p>622 participants</p> <p>106 temps de rencontre direction/partenaires dont CSL</p>
<p>Nombre de consultations neuropédiatriques</p> <p>Nombre de bilans neuropsychologiques</p>	<p>10 es siège/145 bilans</p>	<p>Nombre de consultations du site internet</p> <p>Nombre d'outils produits</p> <p>Nombre de formations</p>	<p>19900 visites/ 34 outils produits/30 sessions pour 20 programmes de formation</p>
<p>Nombre de RCP</p> <p>Nombre de dossiers présentés en RCP</p> <p>Délais d'attente pour la présentation en RCP</p>	<p>11 RCP +80 dossiers en RCP/2mois d'attente</p>		
<p>Nombre de dossiers orientés par les DAC</p> <p>Nombre de patients inclus</p> <p>Nombre de réorientations</p>	<p>14</p> <p>1025 patients inclus/310 réorientations</p>		
<p>Nombre et répartition des partenaires dans la région</p> <p>Nombre d'adhésions de professionnels</p>	<p>1148 partenaires en 2025/573 adhésions pour 2025</p>		

<b>Indicateurs de sollicitations</b>		
1 : Nombre total de sollicitations reçues	1989	Nombre d'appels téléphoniques reçus sur le numéro régional
2 : Répartition des sollicitations reçues par type de demandeur	CF RA	Familles Professionnels libéraux : médecins généralistes, pédiatres, psychiatres... Professionnels en établissements de santé : neuropédiatres, généticiens... Professionnels en ESMS : médecins MPR... Professionnels de l'EN : médecins scolaires, psychologues scolaires... PCO, DAC MDPH Associations
3 : cartographie des sollicitations	Annexes rapport d'activité	Répartition des sollicitations : - au niveau régional - par territoire
<b>Indicateurs sur l'orientation/l'accompagnement graduel</b>		
4 : Proportion de situations complexes accompagnées	1025 dossiers 1 à 4 interventions/ 87 rencontres avec les familles	Nombre de dossiers en file active Nombre moyen d'interventions par dossier (nombre d'appels téléphoniques et de rencontre avec les familles)
5 : Part des situations complexes orientées vers un partenaire	326	Nombre d'orientations vers les partenaires multiples (PCO, Education Nationale, MDPH, ESMS etc)
6 : Délai moyen de réponse aux sollicitations	51 jours	Délai d'attente (jours)
<b>Indicateurs sur les profils des personnes accompagnées</b>		
7 : Répartition des personnes accompagnées, par tranche d'âge	CF RA	-Age (0-7 ans, 7-12 ans, 12-18 ans)  -Sexe
8 : Répartition des personnes accompagnées par type de pathologie	CF RA	Identification des pathologies
<b>Indicateurs sur la durée d'accompagnement et intensité des interventions</b>		

9 : Du fait de l'évolution naturelle liée au développement, un patient peut avoir recours plusieurs fois à NeuroDeV pour des motifs différents au cours de son enfance et adolescence	X = incalculable	Nombre d'accompagnement par patient
10 : Durée médiane d'accompagnement	358 J	Durée de chaque accompagnement (jours)
11 : Répartition des réponses apportées aux sollicitations par type	11 RCP pour 80 dossiers+ 24 réunions de dossiers 3ieme ligne/10 CS neuro au siège+145 CHG+ 80 RCP en présence neuropédiatres/ 145 bilans neuropsychy/ MDPH = 34 dossiers et 245 dossiers coordinatrices sans RCP	Nombre de RCP Nombre de dossiers par RCP Nombre de consultations neuropédiatriques à la PRERAC, en ESMS, en CHG Nombre de bilans neuropsychologiques au PRERAC, en HDJ, en réunions de dossiers (CHG) Nombre de réunions d'Equipe Pluridisciplinaire d'Evaluation neuropédiatrique (MDPH)
<b>Indicateurs sur la mission de ressource régionale</b>		
12 : Activité du site internet	19900 connexions 29096 moteur de recherche 15260 entrées directes	Nombre de connexions Nombre de navigations par thème
13 : Utilisation des outils mis à disposition	X	Nombre de demandes d'information sur les outils
14 : Actions d'information/sensibilisation	977 participants / + JLNP 600 participants/ webinaires parents 300 participants	Nombre d'action Nombre de participants
<b>Indicateurs de contribution à la coordination territoriale</b>		
15 : organisation de réunions des instances de coordination territoriale	31	Nombre de CSL
16 : participation à des réunions des instances de coordination territoriales et/ou régionales	86 réunions	Nombre de réunions partenaires
<b>Ressources Humaines et Financières</b>		
17 : Effectif moyen du dispositif en Équivalent Temps Plein (ETP)	9.21 ETP en 2025 FIR ARS	Nombre d'emplois et qualification
18 : Taux/jours d'absentéisme de l'équipe du dispositif	CF RA	Absences

19 : Taux de turnover du personnel du dispositif	1 départ volontaire neuropédiatrie pour positionnement neuropédiatre TND+++ Pas de neuropsychologue à Amiens (diff. recrutement)	Départs et arrivées du personnel
--	---	----------------------------------